



Convention collective 66- Fin de contrat aidé PEC

Par **Grenadine**, le **25/04/2019** à **20:20**

Bonjour, j'ai besoin de vos lumières.

Mon contrat se termine bientôt (convention collective mars 1966). Ce contrat est un contrat aidé PEC. Normalement il n'y a pas de prime de précarité pour ce type de CDD sauf si la convention collective est plus favorable. Je n'ai pas trouvé la réponse dans l'Annexe 1 de la convention. Pouvez-vous me venir en aide?